LE SITE CABINETVIVALSOL.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Le site propose comme beaucoup d'autres des placement dans des livrets bien évidemment sécurisés, à haut rendement et liquides ! Cela n'existe pas. Le haut rendement sans risque est une utopie. Ce rayon du supermarché de l'arnaque est particulièrement bien rempli. Il est bien sur usurpé le nom d'une société totalement étrangère à cette arnaque. Il est à noter que le site a 8 jours d'existence à la date de la première publication de cet article. Les performances sont étonnantes....

Le site internet

Il a été créé le 01/06/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/cabinetvivalsol.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 15 84 56
Le numéro 07 43 13 04 06

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

exp-holding.com	07 43 13 03 95
online-globalpartners.com	07 43 13 03 99
cabinetvivasol.com	07 43 13 04 06
gestion-sonova-scs.com	07 43 13 04 06
gestion-enligne.com	07 43 13 04 10

Le numéro 07 43 13 08 11

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

financierecbl.com	07 43 13 07 93
vivalsol.com	07 43 13 08 11
groupefsipme.com	07 43 13 08 11
ubs.ch-private.com	07 43 13 08 25

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Rémy MONTAIGNE

Les produits

Il est proposé un livret avec des performances qui n'existent pas (5.95 %). Nous publions un extrait d'un mail :

Suite à notre récent échange, je vous prie de trouver ci-joint les informations relatives à notre livret d'épargne, offrant un taux d'intérêt annuel net de 5,95 %, ainsi que les étapes nécessaires à sa souscription.

"Ce produit présente notamment les avantages suivants :

- *Un taux de rendement attractif*
- *La sécurité et la garantie du capital*
- *Une grande flexibilité en matière de dépôts et de retraits"*

Nous publions la plaquette de présentation frauduleuse et un faux contrat :

La-plaquette-du-site-cabinetvivalsol.pdf

Le-contrat-du-site-cabinetvivalsol.pdf

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une société totalement étrangère à cette arnaque. Son domaine d'activité est activités des sociétés holding. Il s'agit d'une société qui n'effectue aucune transaction commerciale. Elle gère des participations dans d'autres sociétés !!! Nous avons souvent rencontré cette situation avec les arnaques dans le vin. Il est à noter que n'ayant pas besoin de téléphone, les escrocs se sont inscrits sur "pages jaunes" Si vous téléphonez pour vérifier la véracité des propositions, vous aurez les escrocs au téléphone...

Leur propos n'est pas difficile à imaginer !

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.